



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE**  
**13 AVRIL 2026**

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), tenue le lundi 13 avril 2026 à 9 h 30 au siège social, situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de Madame Marie-Ève Couturier, et à laquelle ont assisté :

Mme Lise Gagnon, vice-présidente  
M. Michel Corbeil, 2<sup>e</sup> vice-président  
Mme Anna Guarnieri, membre  
Mme Nathalie Lepage, membre  
M. Pierre Neutraumont, membre

Étaient présents :

Mme Geneviève Ollivier, directrice générale et greffière-trésorière  
Mme Karen Bellavance, greffière-trésorière adjointe  
M. Jean-Philippe Viens, chef projets et gestion d'actifs  
Mme Marie-Ève Pouliot, adjointe administrative

Étaient également invités à titre d'observateurs :

M. Darcy L'Italien, conseiller politique, Cabinet du maire, Ville de Terrebonne  
M. Gabriel Michaud, directeur, Cabinet du maire, Ville de Mascouche  
M. Jasmin Savard, directeur général, Ville de Mascouche

### **RÉSOLUTION NO: A2026-04-35** **(Ouverture de l'assemblée)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Lepage  
APPUYÉ PAR : Pierre Neutraumont

**QUE** l'assemblée soit ouverte.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **RÉSOLUTION NO : A2026-04-36** **(Adoption de l'ordre du jour)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon  
APPUYÉ PAR : Michel Corbeil

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 mars 2026;
4. Dépôt du rapport financier 2025;
5. Adoption des listes des paiements émis, des salaires et déductions payés par retrait direct et des comptes à payer;
6. Adoption de soumission RAIM-2026-001 - Mise à niveau de la station Masson (ajout d'une 4<sup>e</sup> pompe);



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

7. Ajout d'une signataire et administratrice des comptes bancaires;
8. Affaires nouvelles;
9. Période de questions;
10. Huis clos;
11. Levée de l'assemblée.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION NO : A2026-04-37** **(Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 mars 2026)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri  
APPUYÉ PAR : Pierre Nevraumont

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 mars 2026 soit accepté tel que présenté.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION NO : A2026-04-38** **(Dépôt)**

---

IL EST RÉSOLU :

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins prenne connaissance du dépôt, par la greffière-trésorière, du rapport financier de la Régie et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le tout conformément au premier alinéa de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION NO : A2026-04-39** **(Adoption des listes des paiements émis, des salaires et déductions payés par retrait direct et des comptes à payer)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Corbeil  
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) accepte la liste des salaires et déductions payés par retrait direct au montant de 193 168,73 \$.

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 21 117,81 \$ et 210 303,00 \$ préparées le 7 avril 2026 et en autorise les paiements.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

### RÉSOLUTION NO : A2026-04-40

(Adoption de soumission RAIM-2026-001 - Mise à niveau de la station Masson (ajout d'une 4<sup>e</sup> pompe)

**ATTENDU QUE** la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) a demandé des soumissions publiques pour la mise à niveau de la station Masson, en lien avec l'ajout d'une 4<sup>e</sup> pompe;

**ATTENDU QUE** l'avis d'appel d'offres RAIM-2026-001 a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 4 février 2026;

**ATTENDU QUE** sept (7) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 3 mars 2026 à savoir;

Nom des soumissionnaires	Montant (t.t.c.)
Filtrum inc.	264 442,50 \$
Turcotte (1989) inc.	301 705,90 \$
Lessard & Demers Mécanique de procédé	312 777,77 \$
Groupe Québéco inc.	315 744,35 \$
Nordmec construction inc	325 950,68 \$
Pompes Villemaire inc.	430 657,26 \$
	436 923,40 \$
Groupe HL inc.(9431-8979 Qc inc.)	Erreur de calcul
	436 922,25 \$

**ATTENDU QU'**une erreur de calcul a été corrigée pour la soumission de l'entreprise Groupe HL inc. (9431-8979 Qc inc.) et que cela n'a pas d'incidence sur le rang des soumissionnaires;

**ATTENDU QUE** la soumission de l'entreprise Filtrum inc. s'est avérée la soumission conforme avec le prix proposé le plus bas selon le rapport daté du 23 mars 2026 de Madame Nathalie Savard, chef de section à l'approvisionnement à la Direction des finances et de l'approvisionnement de la Ville de Terrebonne;

**ATTENDU QUE** l'estimation du prix de ce contrat est de 349 700,00 \$ (t.t.c.);

**ATTENDU** l'analyse technique du 20 mars 2026 de Monsieur Olivier Cordeau, ingénieur à l'entreprise Les services EXP inc.;

**ATTENDU QUE** le nom de l'entreprise Filtrum inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 20 mars 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Nevraumont

APPUYÉ PAR : Nathalie Lepage

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de l'entreprise Filtrum inc. dans le cadre de la mise à niveau de la station Masson, en lien avec l'ajout d'une 4<sup>e</sup> pompe au montant de 230 000 \$ (taxes en sus) et que ce montant soit financé à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt 45.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

### RÉSOLUTION NO : A2026-04-41

#### (Ajout d'une signataire et administratrice des comptes bancaires)

**ATTENDU** la nomination de madame Karen Bellavance au poste de greffière-trésorière adjointe;

**ATTENDU QUE** cette fonction doit être désignée afin d'agir comme signataire autorisée et administratrice principale pour les comptes bancaires de la RAIM;

**ATTENDU QUE** la RAIM doit maintenir à jour les signatures autorisées et les administrateurs principaux auprès des institutions financières;

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

**QUE** le conseil d'administration de la RAIM ajoute officiellement madame Karen Bellavance à la liste des signataires autorisés pour les comptes bancaires;

**QUE** madame Karen Bellavance soit ajoutée à la liste des administrateurs et que les registres interne soient mis à jour;

**QUE** la présente résolution soit effective dès l'adoption de celle-ci.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### RÉSOLUTION NO : A2026-04-42


#### (Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Nevraumont

APPUYÉ PAR : Michel Corbeil

**QUE** l'assemblée soit et est levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

  
Présidente

  
Greffière-trésorière